

DISCOURS DU MAIRE

Afin de respecter les dispositions rattachées à l'article 955 du code municipal, j'ai le plaisir de vous présenter un rapport résumant la situation financière de notre municipalité à la fin de l'année 2013.

Maintenant, que seront les résultats financiers pour 2014 ?

Étant donné que l'année en cours n'est pas terminée, je vous donnerai seulement une orientation.

États financiers de l'exercice se terminant le 31 décembre 2013

Fonds d'administration et état des résultats :

Recettes	927 759 \$
Dépenses	916 723 \$
Surplus	11 036 \$

En résumé, au 31 décembre 2013, nous avons un surplus accumulé de 323 703,44 \$ incluant les derniers exercices financiers, un fonds de roulement de 40 000 \$ et 31 586 \$ dans un fonds réservé pour la salle paroissiale.

Pour l'année se terminant le 31 décembre 2014, nous espérons atteindre un budget équilibré si, bien entendu, il n'y a pas de dépenses imprévues d'ici la fin de l'exercice fiscal en cours.

Ce que nous a réservé l'année 2014 ?

La loi demande que cette présentation soit rédigée en automne afin qu'elle soit lue et approuvée à la séance du conseil municipal de novembre. Ainsi, je dois extrapoler sur certains renseignements que je me permets de vous donner.

Notre projet pour la mise aux normes des installations d'eau potable est terminé. Par contre, certains petits ajustements devront être apportés. Rappelons-nous que ce projet de 1 500 000 \$ avait pour but d'assurer la qualité de l'eau potable distribuée dans tout le village, et ce, pour les années futures.

Mais le gros projet de notre municipalité, c'est la construction du parc éolien Fleur de Lys de St-Damase pour 23,5 Mégawatts. Depuis février, une centaine de travailleurs parcourent le secteur Ouest de notre municipalité afin de préparer routes et emplacements, couler les bases de soutien et ériger dix pylônes de vent qui, au mois de décembre, seront en production. L'électricité vendue à Hydro-Québec sera acheminée sur le réseau national. Rappelons-nous que notre municipalité est impliquée dans le développement et la réalisation de ce projet, puisque nous sommes copropriétaires avec le promoteur Algonquin Power. Ainsi, ce projet a généré des retombées économiques pour notre municipalité. Aujourd'hui, la coopération publique et privée est une réalité même pour une petite municipalité telle que la nôtre.

En mai dernier, nous avons accueilli les représentants de plusieurs municipalités de l'Est-du-Québec dans le cadre de la Journée de La Résistance. À cette occasion, nous avons eu le plaisir de recevoir du maire adjoint de la municipalité de Mont Carmel le trophée de la Résistance qui rappelle la volonté des citoyens de nos campagnes, de vivre dans leur village et sur leurs terres respectives. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui se sont impliqués afin de faire de cette journée une réussite.

Comme l'an passé, le centre de notre village s'est animé. Le projet de refaire la beauté de notre église s'est poursuivi avec la rénovation des portes et fenêtres. La municipalité félicite les promoteurs et dit bravo à l'équipe du Conseil de Fabrique et du comité de financement.

Maintenant, soyons plus terre à terre.

À la fin de l'année dernière, nous avons un problème récurrent avec notre camion de déneigement. Même si celui-ci était un modèle récent, il démontrait des irrégularités au niveau mécanique et souvent, lorsque nous en avons besoin, il était en réparation. Alors, nous avons décidé d'acheter un camion usagé avec de l'équipement de déneigement d'une qualité exceptionnelle et d'une fiabilité reconnue. Ce véhicule a été très utile au cours de la dernière saison hivernale. La dépense pour l'acquisition du camion a été affectée au surplus accumulé et au fonds de roulement.

Notre deuxième tracteur avec souffleur avait un problème mécanique important et demandait un investissement majeur. Cet automne, le conseil municipal a procédé à un appel d'offres pour l'acquisition d'un tracteur usagé muni d'un chargeur à godet pour gravier afin de donner un meilleur service de déneigement à la population.

L'année 2014 a été riche en rebondissements. Nos discussions lors des réunions du conseil municipal ont été très animées sur des projets, tous aussi importants les uns que les autres, et ce, pour l'avenir de notre municipalité.

Vos représentants au conseil municipal, mesdames Mélanie Bélanger, Marjolaine Dubé D'Astous, Chantal Gendron, Johanne Caron, messieurs Martin Carrier et Mario Gendron se sont impliqués et ont travaillé très fort comme des élus responsables de leurs dossiers. Notre directrice générale, madame Colette D'Astous, est également un rouage essentiel au bon fonctionnement de la municipalité. Bravo à toutes et à tous! Ensemble, nous formons une équipe formidable.

Du côté de la MRC, je fais partie de différents comités et conseils d'administration : ceux de la MRC de la Matapédia, de la SADC, de la compagnie gestionnaire de notre part du Parc éolien du Lac Alfred, de la régie intermunicipale des MRC de la Matapédia et de la Mitis en gestion des matières résiduelles et du centre de tri des MRC de la Matapédia et de la Mitis. Je siège aussi sur le comité éolien, les versants d'eau du Bas St-Laurent et le plan d'intervention en infrastructures routières locales.

Nous avons acquis de la firme EDF, 10 % des parts du projet éolien du Lac Alfred. La MRC a emprunté l'argent nécessaire afin d'acheter 30 Mégawatts provenant des infrastructures que vous apercevez sur les monts Notre-Dame, contrefort au sud-ouest de la Vallée de la Matapédia. Ce parc éolien produit de l'électricité depuis l'année dernière. Aussi, nous sommes présents sur le consortium avec la CRÉ et les Malécites pour le développement de nouveaux parcs éoliens au Bas-

St-Laurent et en Gaspésie, ceci dans le cadre du nouvel appel d'offres d'Hydro-Québec dont les retombées seront réparties dans les municipalités des MRC participantes.

Ce que sera 2015 ?

Nous désirons bâtir une municipalité solide, mais surtout vitalisée au sein de la MRC de La Matapédia. Nous allons travailler afin de mener à bien les projets en cours et nous préconiserons la continuité dans le choix de nos politiques.

Les représentants monsieur Steve Ouellet, agent de développement rural et monsieur Stéphane Jean, directeur du CLD de la Matapédia, sont des atouts importants pour l'avenir de notre municipalité. Nous devons tous ensemble générer des idées et les publier. Soyez assurés que quelqu'un va les mettre sur la table à dessin. Surveillez bien ce que nous allons réaliser pour notre devenir.

Dans cette perspective, je vous annonce qu'il y a quelques semaines, nous avons déposé un dossier auprès de la programmation de la télévision de Radio-Canada pour participer, au cours de la saison 2015, à l'émission « **La Petite Séduction** » qui met en vedette Dany Turcotte et présente les attraits des municipalités qu'il visite. Alors pourquoi pas nous ?

Politiquement, notre relation avec les instances politiques dont monsieur Pascal Bérubé, député, est étroite et bien établie. Celle que nous avons avec l'administration municipale des municipalités avoisinantes, que ce soit ici dans la Matapédia ou chez nos voisins de la Mitis et de Matane, nous permet d'entretenir un échange continu et constructif.

Ce que je peux faire pour le meilleur de notre municipalité, c'est de continuer à siéger au conseil des maires de la Matapédia afin de bien positionner notre municipalité. Comme j'ai une grande confiance envers les services professionnels offerts par la MRC et que nous leur versons une quote-part annuelle, nous allons nous efforcer d'utiliser plus souvent l'expertise de leurs employés.

Notre principal projet demeure toujours le remplacement de notre salle paroissiale. Cette année, nous allons nous impliquer doublement. L'étape suivante est de trouver le financement nécessaire à sa construction.

Je salue l'arrivée de nouveaux propriétaires à la Base Plein Air de St-Damase. Je leur souhaite la plus cordiale bienvenue dans notre milieu et je suis assuré qu'ils sauront relever ce nouveau défi avec brio.

De plus, je souhaite également la bienvenue à notre nouveau pasteur, monsieur Marc-André Blaquière et nous lui offrons notre entière collaboration.

À plus long terme, nous espérons conserver cette vitalité que représentent nos industries, notre agriculture ainsi que le tourisme. Nous espérons un retour à la croissance de l'industrie du bois qui est, pour notre municipalité, une génératrice d'emplois.

Je tiens à vous rappeler que les réunions officielles de votre conseil municipal sont ouvertes au public. Vous êtes donc invités à y assister et à utiliser la période de questions pour bien comprendre les orientations de votre municipalité.

Je profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui, de près ou de loin, s'impliquent dans nos organismes municipaux. La vitalité de notre municipalité débute par la présence d'organisations en santé et engagées dans leur milieu.

Toujours en conformité avec l'article 955 du code municipal, je dois vous présenter la liste des contrats dont la dépense est supérieure à 25 000 \$ et qui ont été conclus au cours de la dernière année :

MRC de La Matapédia	113 435,48 \$
Les Pétroles BSL	46 063,05 \$
Roche Ltée	58 883,68 \$
Transport JMF Lapierre et Fils inc.	86 231,25 \$
Les Entreprises Yvon D'Astous et Fils inc.	28 030,10 \$

Enfin, en cette période de festivités, je m'associe à ma conjointe, Denise, pour souhaiter **un joyeux Noël et une bonne et heureuse Année à tous.**

JEAN-MARC DUMONT, MAIRE

